CCS GROUPE LOURD DU TP ECSR
PROGRAMME ET DESCRIPTIF DE FORMATION

Contexte : toute personne désirant être enseignant(e) de la conduite concernant les véhicules du groupe lourd (véhicules D et CE) doit être titulaire du Certificat Complémentaire de Spécialisation (CCS) GROUPE LOURD du TP ECSR.

Public visé : tout public (si vous êtes en situation de handicap : nous consulter).

Prérequis :

- Prérequis nécessaire pour suivre la formation :
  - Être titulaire du TP ECSR,
  - Être titulaire des catégories C, CE et D du permis de conduire.
- Prérequis indispensables pour l'exercice de la profession :
  - Avoir un casier judiciaire B2 vierge,
  - Être reconnu apte à la visite médicale du groupe lourd par un médecin agréé par la Préfecture.
- Test de positionnement

Objectifs :

- Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation :
  - Conduire et manœuvrer un véhicule du groupe lourd dans le respect de la sécurité routière et des règles de circulation,
  - Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation,
  - Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en circulation,
  - Enseigner les spécificités liées à la conduite des véhicules du groupe lourd et à leur contexte d'utilisation.

La formation du CCS Groupe lourd du TP ECSR (Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière) est une formation certifiante (CCS Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules du groupe lourd en circulation et hors circulation). Son code RNCP est le 41862BC04. Le certificateur est le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion. L'actuel millésime de cette certification est entré en vigueur le 29/04/2021 pour se terminer le 28/04/2027.

PROGRAMME DE LA FORMATION : (Conformément à l'arrêté du 12 avril 2016)

L'environnement de la sécurité et de la conduite routière des véhicules du groupe lourd
Le cadre réglementaire s'appliquant à la conduite d'un véhicule du groupe lourd
1. Les conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des catégories des véhicules du groupe lourd du permis de conduire
2. Les normes et les réglementations relatives à la conduite des véhicules du groupe lourd : les obligations techniques, les obligations relatives à la conduite d'un véhicule du groupe lourd, la législation sociale, la formation initiale et continue, la visite médicale…
3. La réglementation relative au transport des marchandises dangereuses
4. La réglementation spécifique au transport d'enfants
5. Les documents réglementaires du transport routier de voyageurs et de marchandises
6. Responsabilités et assurances
La sécurité routière des véhicules du groupe lourd
7. Le REMC appliqué à l'enseignement de la conduite des véhicules lourds
8. Le panorama socio-économique du transport routier : rôle des transports routiers de voyageurs et de marchandises en France, en Europe et à l'international ; l'organisation de la profession des transports routiers : les acteurs principaux et leur rôle…
9. L'accidentologie relative aux véhicules groupe lourd : évolutions statistiques ; système homme/véhicule/environnement ; notions de risque routier ; analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière relatives au véhicule du groupe lourd ; les infrastructures routières et les gênes occasionnées par les véhicules du groupe lourd…
10. Les principes généraux du développement durable appliqués à la conduite des véhicules du groupe lourd
11. Les typologies et préventions des risques : risques généraux d'insécurité routière occasionnés par l'utilisation du véhicule ; risques d'insécurité et nuisances occasionnées par la conduite d'un PL ; risques et maladies professionnelles ; risques liés au transport de marchandises …

Conduite personnelle en sécurité en circulation
Les caractéristiques techniques des véhicules du groupe lourd
12. Typologie des véhicules du groupe lourd
13. Les caractéristiques techniques et de fonctionnement des différents types de véhicules du groupe lourd
14. Mécanique élémentaire des véhicules du groupe lourd : emplacement, rôle et fonctionnement des principaux organes et équipements du véhicule, les évolutions technologiques et leurs impacts sur la conduite et la sécurité des usagers…
15. Les éléments constitutifs d'un véhicule en termes de sécurité passive et active
16. Les vérifications préalables à l'utilisation d'un véhicule du groupe lourd
Les déplacements des véhicules du groupe lourd
17. Dynamique et forces physiques s'appliquant aux véhicules du groupe lourd
18. Les spécificités liées aux déplacements d'un véhicule du groupe lourd
19. L'adaptation des comportements en situation de conduite

Conduite et manœuvre d'un véhicule du groupe lourd en circulation :
20. L'application des contrôles préalables à la conduite et à la manœuvre
21. La conduite et manœuvre en sécurité et dans le respect des principes généraux du développement durable
22. L'anticipation des risques de la conduite et de la manœuvre en interaction avec l'environnement
23. Les comportements sécuritaires à adopter en cas de situations à risque / situation dégradée

L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd en sécurité
Les véhicules d'enseignement du groupe lourd
24. Technologie du véhicule d'enseignement et de ses équipements
25. Conduite et manipulation en sécurité d'un véhicule à double commande
L'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd
26. Psychopédagogie appliquée à la conduite d'un véhicule groupe lourd : typologie des publics ; leurs attentes sociales et professionnelles ; les impacts sur la pédagogie de l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière d'un véhicule du groupe lourd
27. Les principales difficultés d'apprentissage et les techniques de remédiation
28. L'anticipation de risques potentiels inhérents à l'enseignement de la conduite d'un véhicule du groupe lourd
29. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd hors circulation
30. La préparation et l'animation d'une séance de formation à la conduite d'un véhicule du groupe lourd en circulation
31. L'application des consignes de sécurité et d'alerte en cas d'accident

Durée : 315 heures (245 heures en centre de formation et 70 heures de stage en entreprise) réparties sur 9 semaines consécutives de 35 heures.

Rythme : 35 heures par semaine. La formation a lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 (pour la partie théorique) ; et de 7h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h45 (pour la partie pratique).

Profil des formateurs : titulaires du BAFM et de l'autorisation d'enseigner, titulaire du BEPECASER mention Groupe Lourd et de l'autorisation d'enseigner depuis au-moins trois ans pour la partie technique.

Support(s) de formation / moyens utilisés : Code de la Route (édition LA BAULE), Revues d'actualités pour les modifications réglementaires, tableau blanc, paperboards, ordinateur, vidéoprojecteur, véhicules du Groupe Lourd (autocar et semi-remorque), maquettes ; méthodes pédagogiques : active et exposive.

Lieux :

- Pour la théorie, en salle :

  Nancy Sécurité Routière
  6 rue Blaise Pascal
  54320 MAXEVILLE
- Pour la pédagogie avec les véhicules en et hors circulation : sur le site de GO Formation à TOUL (54200).

Prix du stage : nous consulter.

Modalités de règlement : prise en charge par OPCO, TRANSITIONS PRO, CPF (Compte Personnel de Formation), France Travail, Région Grand Est ou chèque personnel (si pas de prise en charge).

Modalités d'inscription : par retour du bulletin d'inscription jusqu'à la veille du premier jour de formation.

Délais d'accès à la formation : possibilité de s'inscrire à la formation jusqu'à la veille de l'entrée en formation.

Modalités d'évaluations des stagiaires :

Le formateur organise des évaluations en cours de formation afin de valider l'acquisition des objectifs tels que formulés dans la partie dédiée de ce document.

Pour valider le CCS Groupe-Lourd du TP ECSR, le candidat doit valider l'intégralité de l'examen final.

Résultat annuel global de la formation :

- 2020 : 100% de réussite (7/7 candidats),
- 2021 : 100% de réussite (8/8 candidats),
- 2022 : 100% de réussite (5/5 candidats),
- 2023 : 80% de réussite (4/5 candidats),
- 2024 : 100% de réussite (3/3 candidats),
- 2025 : 100% de réussite (4/4 candidats),
- 2026 : 100% de réussite (5/5 candidats),

La suite de parcours possible du candidat :

- CCS Deux-Roues du TP ECSR
- CQP RUESRC (Responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite) : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35279/
- Informations sur les passerelles suite au CCS Groupe Lourd du TP ECSR (niveau 5) :
- https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41862/
  https://www.concours-fonction-publique.com/bac-bac+2/b/niveau-d-etude

Les débouchés :

Suite à l'obtention du CCS Groupe Lourd du TP ECSR, le métier d'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière s'exerce principalement au sein :
- des établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
- des établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Après l'obtention du CCS Groupe Lourd du TP ECSR en 2025, 100% des stagiaires ont trouvé un emploi (en lien avec la certification visée).

Modalités de suivi des stagiaires :

- Remise d'un questionnaire en fin de stage,
- Recueil des changements de situation (information recueillie sur appel téléphonique aux stagiaires),
- 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmis, s'ils en font la demande, aux donneurs d'ordres.

Plan et moyens d'accès au centre de formation :



Depuis la A33 : sortie 1 (Laxou)
Depuis la A31 (depuis Metz) : sortie 19 (Nancy-Gentilly/Laxou)
Depuis la A31 (depuis Toul) : sortie 18 (Nancy centre/Laxou).
Bus STAN : arrêt « Pôle de santé » (ligne 13) à 2 min à pied et arrêt « Cliniques » (lignes T2 et 64) à 10 min à pied.

Modalités pratiques :

- ***restauration*** : Restaurant à 5 minutes à pied du centre de formation, autres restaurants à 5-10 minutes en voiture
- ***parking*** : places de stationnement gratuit à proximité,
- ***hébergement*** : aucun hébergement n'est proposé sur le lieu de formation. Sur demande, nous pouvons indiquer les hôtels situés à proximité.